

<p>Métier</p>	<h1>Canalisateur</h1>	
	<p>Autres appellations : Ouvrier canalisateur, Poseur de canalisations</p>	
<p>Référence ROME</p>	<p>F1705</p>	<p>Pose de canalisations</p>
<p>Mission</p>	<p>Le canalisateur participe à la construction de réseaux de canalisations pour les opérateurs privés, les communes, les régions ...</p> <p>Il installe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des réseaux de transport et de distribution d'eau potable ainsi que des réseaux d'assainissement (transport des eaux usées et pluviales). <p>Il intervient depuis la source, le captage et la distribution d'eau potable jusqu'à l'évacuation des eaux usées vers les stations d'épuration, et leur retour au milieu naturel (rivières, lacs...).</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des réseaux secs enterrés qui permettent de distribuer le chauffage urbain, l'électricité ... <p>Il prépare le terrain, les outils et les matériaux nécessaires à l'exécution des travaux et pose les tuyaux au fond d'une tranchée ouverte après avoir réalisé un blindage. Il effectue ensuite les raccordements et contrôle l'installation. Enfin, il remet en état la chaussée, les trottoirs et les caniveaux.</p> <p>Il assure également l'entretien et le renouvellement des installations existantes (réparation ou remplacement de canalisations ou de branchements).</p> <p>Selon les contraintes du chantier, le canalisateur utilise des techniques de pointe pour effectuer les travaux : pose de tuyaux à l'aide d'un laser ou d'outils de forage téléguidés, technique de forage sans tranchée ...</p> <p>Il réalise ces différents types de travaux dans le respect des règles de l'art, de la sécurité et en préservant l'environnement.</p>	
<p>Activités principales</p>		<p>Compétences</p>
<p>Préparer et installer le chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer au repérage des réseaux existants ▪ Participer à l'implantation des réseaux à construire ▪ Mettre en place des dispositifs de signalisation et de sécurité ▪ Participer au stockage et au bardage des approvisionnements nécessaires à la réalisation du chantier 	
<p>Ouvrir une tranchée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Découper les surfaces en respectant le tracé ▪ Terrasser une tranchée en préservant les réseaux existants ▪ Réaliser un blindage de tranchée (tranchée de plus de 1,30 m de profondeur) 	

<p>Poser des canalisations de technicité courante en adduction d'eau potable, assainissement et réseaux secs</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Régler un fond de fouille et confectionner un lit de pose (tous types de terrain) ▪ Utiliser les gestes conventionnels pour le guidage et la descente des éléments ▪ Poser et raccorder des canalisations courantes en respectant la pente exigée pour l'assainissement ▪ Réaliser différents types de branchement courant sous pression ▪ Réaliser les branchements particuliers eaux usées et eaux pluviales ▪ Mettre en place et assembler des canalisations pour réseaux secs
<p>Réaliser les ouvrages annexes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poser des éléments préfabriqués (regards, chambres) ▪ Réaliser des butées béton, des regards coulés en place, des cunettes, des avaloirs ▪ Poser des fourreaux de protection
<p>Entretien et réparer les réseaux existants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser les travaux d'entretien des réseaux et des branchements d'adduction d'eau potable (PVC, fonte, acier, PEHD ...) et d'assainissement ▪ Réaliser les travaux de réparation des réseaux existants
<p>Remblayer et remettre en état</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remblayer et compacter les tranchées ▪ Effectuer la mise en place de fontes de voirie, la remise à niveau de bouches à clés, de tampons ... ▪ Participer aux réfections provisoires de chaussée ▪ Poser des bordures, des caniveaux
<p>Clôturer le chantier</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer au nettoyage du chantier, du matériel, des aires de stockage et remettre en état les abords ▪ Participer à l'établissement des plans de récolement
<p>Adopter les comportements adéquats dans l'exercice de son activité</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Respecter les règles de sécurité individuelles et collectives ▪ Respecter les instructions de l'entreprise liées à la protection de l'environnement ▪ Contribuer à la qualité des tâches en respectant les règles de l'art et en s'autocontrôlant en cours de réalisation ▪ Réagir de façon appropriée face à l'imprévu et informer son responsable hiérarchique en cas de dysfonctionnement ou de risque ▪ Savoir transmettre des informations et des données simples
<p>Environnement de travail</p>	<p>Le canalisateur exerce son métier à l'extérieur sur des chantiers de différentes tailles.</p> <p>Il se déplace en fonction des chantiers. Il peut également être amené à intervenir de nuit, le week-end et les jours fériés.</p>

	<p>Il travaille au sein d'une équipe, à partir des consignes transmises par sa hiérarchie, dans le respect strict de la sécurité et des contraintes de l'environnement.</p> <p>Il travaille dans un environnement varié sur site dégagé (hors agglomération) ou en milieu encombré (site urbain avec circulation importante ou non) en présence d'autres réseaux existants, certains présentant un caractère de danger grave pour les personnes et pour les biens.</p> <p>Il est en contact avec les riverains et usagers du réseau et intervient dans des tranchées, au voisinage d'engins de terrassement et de levage pour la mise en place d'éléments lourds.</p>
Modalité d'accès	<p>On peut accéder au métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ sans diplôme particulier, en travaillant comme ouvrier d'exécution débutant dans une entreprise de Travaux Publics réalisant des travaux de canalisations ▪ avec un CAP constructeur de canalisations des Travaux Publics ▪ avec le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Poseur de canalisations
Evolution	<p>Après quelques années d'expérience sur le terrain et après avoir fait ses preuves dans son métier, le canalisateur peut évoluer vers des fonctions de chef d'équipe puis de chef de chantier.</p> <p>La formation continue et/ou la validation des acquis de l'expérience et/ou le tutorat permettront d'obtenir des certifications telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ le CQP Compagnon Canalisateur ▪ le Titre Professionnel Canalisateur de niveau V ▪ le Bac Pro Travaux Publics
Liens utiles	<p>CANALISATEURS DE France : http://www.canaliseurs.com/nos-metiers/devenir-canalisateur/quest-ce-quun-canalisateur-.html</p> <p>FRTF : http://www.fntp.fr/idf/travaux-publics/p_683169/fiches-metiers?currentCategory=cc_677701&portalCategory=cc_677579</p> <p>FNTF : http://www.metier-tp.com/spip.php?article50</p> <p>OPMQ du BTP : http://www.metiers-btp.fr/evoluer-dans-le-btp/metiers-des-travaux-publics/canalisateur.html?Itemid2=152</p> <p>Pôle Emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • http://recrutement.pole-emploi.fr/fichesrome/ficherome?codeRome=F1705&domaine=Candidat • http://www.pole-emploi.fr/tv/nicolas-canalisateur--@/tv/article.jspz?id=3309 <p>ONISEP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers